

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Éléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	Orthographe / Expression. Le devoir est structuré : le candidat peut répondre à chaque question séparément, soit composer le devoir.
Question 1	/6	Justifier le choix de faire de la santé mentale une priorité de santé publique en France.
Maîtrise des connaissances	/2	Notion de priorité de santé publique.
Exploitation pertinente des documents	/2	➤ Pour justifier le choix, on attend : Relever des indicateurs sanitaires significatifs : - Mortalité ; - La morbidité (l'importance des pathologies mentales parmi les autres pathologies) ; - Coût économique important pour la collectivité ; - Conséquences individuelles (ex : qualité de vie détériorée pour la personne et ses proches) ; - Gravité (suicide, pathologies associées...).
Capacité à analyser, synthétiser et argumenter	/2	- Faire apparaître la reconnaissance du problème en tant que priorité avec la mise en place du plan (ancien plan insuffisant au regard de l'évolution des données).
Question 2	/6	Expliquer comment à chaque échelon les acteurs participent à la mise en œuvre de ce plan.
Maîtrise des connaissances	/2	- Plan de santé publique ; - Notion de rôle spécifique dans la mise en œuvre d'un plan (pilotage, coordination...) ; - Exemples d'acteurs manquants (DGS, DGOS...).

Exploitation pertinente des documents	/2	Échelons/acteurs/rôles dans <u>la mise en œuvre</u> du plan : Niveau national/Niveau régional/Niveau local Est attendu pour chaque niveau un acteur et un rôle. Tout rôle pertinent par rapport à l'acteur cité est accepté. Aucune exhaustivité attendue.
Capacité à analyser, synthétiser et argumenter	/2	La structuration de la réponse fera apparaître : <ul style="list-style-type: none"> - la hiérarchisation en échelons - les liens entre les échelons - l'opportunité des échelons La complémentarité des acteurs et de leurs rôles.
Question 3	/6	Présenter l'intérêt d'un réseau de santé mentale pour l'ensemble des acteurs du système de santé.
Maîtrise des connaissances	/2	- Notion de système de santé, acteurs du système de santé
Exploitation pertinente des documents	/2	<u>Acteurs du système de santé et intérêts :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Usagers : <ul style="list-style-type: none"> o Prise en charge globale (sanitaire/sociale) o Prise en charge concertée o Qualité de la prise en charge, meilleur accompagnement et suivi - Professionnels : <ul style="list-style-type: none"> o Meilleure communication entre les acteurs par la création d'un espace d'échanges... o Approche pluridisciplinaire qui permet une coopération entre dimensions sanitaire et sociale - Politiques/administration <ul style="list-style-type: none"> o Les élus locaux participent à l'élaboration des réseaux avec la création du conseil local de santé mentale
Capacité à analyser, synthétiser et argumenter	/2	L'élève établit le lien entre intérêts et acteurs du système de santé.

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	Total
Maîtrise des connaissances	2	2	2	6
Exploitation pertinente des documents	2	2	2	6
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	2	2	6
Qualités rédactionnelles	2			2
Total	6	6	6	20